

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en formation et en orientation-insertion professionnelle, session 2025, dans l'académie de LYON.

Le président de l'Université Lumière - Lyon 2,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2025 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de LYON, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en formation et en orientation-insertion professionnelle, au titre de l'année 2025, dans l'académie de LYON :

Monsieur MAURICE Regis, responsable des ressources humaines, président, Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 69100-Villeurbanne.

Madame ROCHE Anne-Gabrielle, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Université Lumière Lyon 2, 69007-Lyon.

Madame MENU Laurence, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Grenoble Alpes, 38400-Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur ZACHER Thomas, ingénieur d'études hors classe, expert, Ecole normale supérieure de Lyon, 69007-Lyon.

Monsieur CHRISTIN Didier, ingénieur d'études hors classe, Université Jean Moulin Lyon 3, 69008-Lyon.

Madame TEILLON Julie, assistante ingénieure, suppléante, Université Lumière Lyon 2, 69007-Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Lyon, le 24 avril 2025

Pour la Présidente et par délégation,
La Directrice Générale des Services adjointe
En charge des ressources humaines et de l'action sociale

Cathy LOBRY

